

La menace qui pèse sur le monde est manifestement celle d'une attaque directe contre les nations libres de l'Ouest européen et peut-être aussi contre nous-mêmes. Nous devons ne jamais perdre de vue la situation actuelle, car ce n'est qu'en l'ayant toujours à l'esprit que nous pourrions nous rendre compte de l'imminent danger qui plane sur la vie quotidienne des démocraties de l'Ouest.

La lourde armure des armées de terre les plus puissantes du monde est massée le long d'une ligne passant à un peu plus de vingt milles du port d'Hambourg, sur la mer du Nord, à cent trente milles seulement de la Hollande, à cent cinquante-cinq milles seulement de la Belgique et à cent trente-cinq milles seulement de la France. Autrement dit, les armées soviétiques ne sont qu'à faible distance de la mer du Nord, de la Manche et du littoral de l'Atlantique.

C'est en raison de cette constatation inquiétante que les ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg se sont réunis à Bruxelles, il y a un an ce mois-ci, afin de signer un traité de cinquante ans groupant ces pays en une alliance militaire et politique en vue d'une défense collective. En juillet dernier, les États-Unis et le Canada se sont joints aux nations réunies à Bruxelles, afin d'entamer des entretiens qui ont abouti à ce Pacte de l'Atlantique-Nord maintenant soumis à notre examen. Depuis, d'autres nations ont été priées de faire partie de ce pacte et d'autres le seront.

Il convient de signaler, en face de la marche rapide des événements, que les dispositions prises ont suivi de près les propositions que M. Winston Churchill faisait à Fulton, il y a trois ans, mois pour mois. Les députés se rappelleront avec quelle véhémence plusieurs de ceux qui manifestent quelque sympathie à l'égard du communisme ont critiqué les avis d'ordre pratique exposés dans ce discours.

Depuis lors, la marche inexorable de l'histoire est venue convaincre de leur erreur la majorité de ceux qui avaient critiqué ces propositions et les événements survenus ont, de nouveau, donné raison à la grande perspicacité et à la sagesse de jugement de M. Churchill. Quand on étudie la situation actuelle et quand on voit que d'autres pays ont été priés, comme d'autres le seront, de signer ce pacte, on se rend compte que ceux qui discuteront, la semaine prochaine à Washington, non pas tant les clauses du pacte que la façon de les appliquer, doivent certainement songer à certains aspects de la situation européenne.

J'ai indiqué quelle menace imminente représentent ces armées qui se trouvent si

près des frontières de la Hollande, de la Belgique et de la France. Un certain nombre de députés ont, comme moi, survolé cette ligne en se rendant à Berlin ou en en revenant; ils ont vu, comme moi, que l'accumulation d'engins de guerre blindés le long de cette ligne ne porte guère de promesse de paix. Mais en examinant les possibilités qui s'offrent d'assurer la paix, en songeant à ces vastes plaines de l'Europe occidentale, il serait bon de se rappeler qu'une grande ligne de défense naturelle traverse le nord de l'Italie, le Midi de la France et s'étend jusqu'au nord de la péninsule ibérique. Ceux qui étudient les mesures propres à assurer la paix en Europe et ailleurs dans le monde, pour les mois et les années à venir, devraient sûrement tenir compte de l'importance du territoire situé au sud de cette barrière montagneuse.

Ceux qui se réuniront à Washington pour discuter les termes définitifs du pacte examineront non seulement les paroles qu'il renferme mais aussi les réalités qu'il envisage et les facteurs militaires qu'il embrasse.

Quant à la défense collective, le principe fondamental du Pacte c'est qu'une attaque livrée contre un membre est une attaque contre la liberté et l'intégrité de tous.

Le fait que les États-Unis non seulement se montrent disposés à ratifier le pacte mais prennent résolument les devants afin de le réaliser, constitue un événement historique de la plus haute importance aux yeux du monde entier.

Il y a tout lieu de croire, ainsi qu'il a déjà été signalé, que s'il avait été certain, en 1914 et plus tard, en 1939, que les États-Unis engageraient dans la lutte contre l'agression leurs vastes ressources productives et humaines, ces guerres n'auraient peut-être jamais eu lieu.

Le fait saillant du pacte est donc que les États-Unis sont prêts à unir leurs énormes ressources productives et militaires aux efforts combinés afin de préserver la liberté indivisible du monde occidental. Dans ce fait réside sans aucun doute notre plus grand espoir de paix. Mais tout pays signataire du pacte doit faire sa juste part et, au moyen de sa pensée et de son action, contribuer à renforcer et à améliorer les mesures collectives de défense.

Pour ce motif, il est essentiel, au moment d'étudier l'avant-projet du pacte, de savoir précisément, chacun d'entre nous, ce que le pacte propose:

Les pays signataires, en plus d'unir leurs forces en vue de la défense commune, s'engagent: